

# CONSEIL DE QUARTIER

## Les Larris

MARDI 13 MAI 2025



DE QUOI AVONS-  
NOUS PARLÉ ?

### ORDRE DU JOUR :

Élu.e.s :

- M. Lachelache, élu de quartier, adjoint au Maire délégué à la santé et à l'accès aux soins
- Mme Michel, élue de quartier, conseillère municipale aux associations solidaires et à la prévention et à la tranquillité publique
- M. Gueniche, adjoint au Maire délégué à la Vie démocratique et à l'éducation populaire
- Mme Niakhaté, adjointe au Maire déléguée à la jeunesse

- 1) Projet du nouveau Centre Municipal de Santé et de la nouvelle Médiathèque Rabelais
- 2) Point d'information sur le projet global de la Régie du Chauffage Urbain (RCU)
- 3) Présentation du futur Centre Social



Mme Michel et M. Lachelache, élu.e.s référent.e.s du quartier, introduisent la séance et remercient les agent.e.s ayant permis la tenue du Conseil de Quartier.

## Point 1

Mme Ziem, Directrice des Affaires Culturelles, et Mme Bricheteau, responsable de la Médiathèque, présentent le point.

La Médiathèque actuelle ayant quarante ans, le bâtiment est vieillissant. Or, dans le cadre d'une opportunité immobilière, la Ville a eu la possibilité de regrouper deux équipements, une nouvelle médiathèque et un nouveau CMS, au sein du quartier en réhabilitation Rabelais-La Redoute.

Le projet s'est appuyé sur trois grands axes :

- 1) Une médiathèque écologique, solidaire, citoyenne
- 2) Une médiathèque, lieu de ressources
- 3) Une médiathèque, lieu de vie

La Médiathèque sera dans un équipement de 8 étages. Le bâtiment sera commun avec le CMS, mais étanche, c'est-à-dire qu'il y aura deux entrées distinctes. La Médiathèque occupera une partie du rez-de-chaussée, ainsi que les 4, 6, 7 et 8<sup>ème</sup> niveaux. Il y aura un étage dédié aux enfants, un étage consacré aux arts, un étage comics/mangas, un étage jeux vidéo, un atelier création numérique et loisirs créatifs, deux terrasses, des salles de travail en groupe et une salle de travail silencieuse, un café au niveau de la mezzanine...

La démarche était participative, avec des ambassadeurs et des ambassadrices de la Médiathèque, comme pour le Théâtre

Jean-François Voguet. Un fil conducteur a pu être ainsi défini : la randonnée. Il y aura des belvédères, des chemins balisés et de traverse, du bois, des couleurs naturelles...

Concernant le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) de la Médiathèque pour 2024-2028, les axes prioritaires sont les suivants : médiathèque citoyenne, médiathèque du care, médiathèque durable, médiathèque accessible et inclusive, média-thèque artistique et créative.

Enfin, dans le cadre de la politique municipale de féminisation de l'espace public, la nouvelle médiathèque sera dénommée Elsa-Triolet et Louis-Aragon. L'ancienne médiathèque sera démolie.

M. Lachelache, élu à la Santé et à l'accès aux soins, souligne que la santé n'est pas une compétence communale et que ce projet relève ainsi d'une volonté politique forte. L'offre de soins sera étoffée pour répondre à la problématique de désertification médicale.

M. Forget, Directeur de la Santé, présente le projet. Les deux CMS de Fontenay - Émile-Roux et le CMS transitoire, anciennement Roger-Salengro - vont être regroupés au sein d'un même équipement, le CMS Madeleine-Brès, dénommé d'après la première femme française diplômée de médecine. L'objectif est de bénéficier d'un bâtiment



moderne, de renforcer l'accessibilité et d'améliorer la dimension écologique du CMS. L'offre de soins sera plus importante : infirmerie supplémentaire, cabinet de kiné en plus, offre dentaire doublée, deux salles d'entretien, salle polyvalente pour le sport santé, salle polyvalente pour accueillir les acteurs locaux de santé, en tout huit cabinets médicaux supplémentaires.

Cela permettra de mettre en œuvre le projet de CMS universitaire, ainsi que le projet Culture et Santé. De plus, l'objectif est d'y accueillir une Maison Sport Santé.

Le CMS sera situé au cœur de la ville afin de renforcer la diversité de la patientèle. Renforcement également de l'aller vers et du partenariat avec les autres acteurs de santé, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). L'accès se fera par la rue Marie-Claude Vaillant-Couturier. Le CMS ouvrira ses portes en juillet, mais sera inauguré en même temps que la nouvelle Médiathèque le 11 octobre.

**Vous avez dit : J'habite Fontenay depuis 67 ans. On a de moins en moins de médecins. Et on n'a plus de guide sur la santé depuis 2019. Pour être soigné, il faut aller à l'hôpital. De plus, il n'y a plus la navette.**

Réponse : Le CMS développera l'offre de soins de façon conséquente. Au sujet de la suppression du guide de la santé, cela avait été discuté dans le cadre du CLS. En raison de l'absence de stabilité des praticiens sur le territoire de la commune, publier un guide n'avait plus de sens.

En outre, le quartier des Larris ne compte plus de professionnels de santé. Concernant la navette, elle a été supprimée du fait de son coût trop élevé et de la dégradation de son service. Mais pour se rendre sur la crête, on peut prendre les bus 116 et 124. De plus, le transport municipal à la demande a été renforcé. Il y a également le service PAM (Pour Aider à la Mobilité). Sur la question des transports, nous sommes venus à votre rencontre au club Matterraz pour étudier la possibilité de déplacer l'arrêt du 301. In fine, c'est Ile-de-France Mobilités qui prendra la décision. Pour information, les lignes de bus ne seront plus gérées par Ile-de-France Mobilités et seront donc privatisées. Le service risque ainsi d'être dégradé.

**Mme Chambre-Martin, élue de l'opposition, demande combien a coûté le CMS transitoire et ce que deviendra ce dernier une fois ouvert le nouveau CMS.**

Réponse : Le CMS transitoire sera simplement enlevé. Son coût s'inscrivait dans le budget du Territoire et non dans celui de la Ville.

**Question : Qu'est-ce qui sera prévu en termes d'assistance pour les anciens ? Et pourra-t-on se faire vacciner au CMS ?**

Réponse : Oui, le CMS fait également centre de vaccination. Pour ce qui est de l'accompagnement des personnes âgées, les praticiens ne peuvent se déplacer qu'en cas de grandes difficultés de mobilité, difficultés cognitives ou sociales. Mais les agent.e.s d'accueil pourront davantage aider les personnes âgées pour la prise de rendez-vous, par exemple.

**Question: Comptez-vous la généralisation de la dématérialisation, il faut qu'il y ait des agent.e.s à la Médiathèque pour accompagner les usager.e.s en matière de numérique.**

Réponse : Il est déjà possible de prendre contact avec des médiateurs ou médiatrices numériques au 01 49 74 79 60.

Et une nouvelle responsable du secteur Numérique vient d'être recrutée. En outre, le Centre Social est équipé de postes informatiques et le club Matterraz organise des ateliers numériques tous les mercredis matins, sans oublier l'accompagnement proposé par l'association Larris au Cœur.

**Question : Quel sera le panel des spécialistes au CMS ?**

Réponse : Nous allons développer la médecine générale, ainsi que l'offre en dermatologie, entre autres.

**Question : Je ne suis pas convaincue par l'architecture de la nouvelle Médiathèque, ni par le fait qu'elle soit couplée avec le CMS. Qu'elle ne soit pas de plain-pied n'est pas pratique pour les enfants.**

Réponse : La nouvelle Médiathèque était un appel à projet. Les usages seront facilités par rapport à l'ancien bâtiment.

Par ailleurs, il y aura deux entrées distinctes pour la Médiathèque et le CMS. La culture faisant partie des déterminants de santé, il était pertinent de créer ce double équipement.

## Point 2

M. Randon, Directeur Technique de la RCU, présente le point.

Le projet CLEA\* est un réseau de production de chaleur à juste prix, durable grâce à un mix énergétique innovant et respectueux de l'environnement, à destination des logements, des entreprises et des services publics de Fontenay, Montreuil et Nogent. Dans cet objectif, la RCU proposera aux usager.ère.s un mix énergétique allant vers la neutralité carbone et la modernisation des infrastructures. Les ambitions du projet sont de mettre en place un réseau de chauffage local permettant de mieux maîtriser les coûts et de répondre aux exigences écologiques. Les engagements de la démarche sont : la durabilité, la transparence, l'innovation, la proximité et l'engagement.

Les travaux ont commencé. En septembre aura lieu l'enquête publique. Le site se trouvera à côté de la chaufferie, sur l'emprise de la déchetterie et du dépôt voirie, qui déménageront. La déchetterie sera implantée en lieu et place de l'ancien péripole et sera plus grande que l'actuelle. 2026 : début de préparation de la plateforme. 2027 : construction des bâtiments. 1er janvier 2028 : arrêt définitif de la co-génération.

Plus spécifiquement pour le quartier, dès 2026, les sous-stations seront refaites aux Larris et les canalisations redimensionnées. En 2027, ce sera au tour des sous-stations depuis l'avenue Charles-Garcia jusqu'à la rue Salengro.

**Question : Il faudra que Valophis change tous les radiateurs ? Est-ce que le coût sera moindre ?**

Réponse : Notre objectif est de maintenir les tarifs actuels. Nous allons équiper les bâtiments pour permettre de nouvelles régulations d'énergie. Les systèmes s'adapteront en fonction des températures extérieures, de l'ensoleillement... Il ne sera pas nécessaire de remplacer les équipements de vos logements. En revanche, nous accompagnerons le secteur tertiaire à ce sujet. Étant donné l'explosion du prix du gaz, la géothermie est un enjeu majeur en termes de coût et de souveraineté énergétique. Nous pourrons vous chauffer de manière plus précise, plus juste.

\* Chaleur Locale Écologique et d'Avenir

**Question : On pourrait équiper les terrasses des tours de panneaux solaires ?**

Réponse : Il ne serait pas intéressant d'avoir de l'énergie solaire au-dessus de vos logements. L'investissement serait trop important au regard de la faible efficacité. Pour rappel, nous vendons la chaleur sans faire de marge et nous souhaitons étendre le réseau pour en faire bénéficier davantage d'abonné.e.s.

**Question : Les détecteurs qui lancent le chauffage sont mal positionnés. Les locataires, des HLM notamment, ne peuvent pas décider de l'installation de ces détecteurs.**

Réponse : La mise en place des sondes sera un sujet que nous aborderons avec les bailleurs. En principe, en 2029, l'audit sur l'isolation par l'extérieur sera lancé. Cela permettrait de répondre à cette question.

## Point 3

Mme Camara, responsable du Centre Social, et Mme Salvodelli, Directrice des Solidarités (CCAS), présentent le point. Après votation, le futur Centre Social sera dénommé Joséphine Baker. L'objectif du projet est de renforcer le Centre Social, d'en développer les usages. Il sera situé au niveau de l'ancienne place des Larris, et l'ouverture principale donnera sur le square de la Fraternité. L'espace s'étendra au cœur du quartier. Dans le même temps, le Pôle Insertion Accès aux Droits et Médiation (PIADM), dont les locaux se trouvaient avenue Charles-Garcia, s'installera au sein de l'ancienne PMI, donc accolé au Centre Social. Le but étant de créer des passerelles et de favoriser la citoyenneté. L'antenne Jeunesse sera relocalisée avenue Charles-Garcia dans le bâtiment qui accueillait le PADM (Point d'accès aux droits et à la médiation). L'épicerie sociale sera également relocalisée. Actuellement, la Ville compte deux épiceries solidaires : une municipale et une autre associative. Nous souhaitons ainsi fusionner les deux structures afin de mieux coordonner les outils de l'aide alimentaire. Avoir une seule épicerie sociale permettra de faire plus et mieux.

**Information : Le 22 mai, s'est tenue une consultation sur la politique en direction des seniors au club Matterraz.**

**Question : Il faut interpeller le Département sur l'accompagnement de ce projet, qui permet de socialiser davantage.**

**Mme Chambre-Martin, élue de l'opposition : Le PADM fermera pendant l'été ?**

Réponse : Il a été relocalisé à l'Hôtel de Ville en attendant sa nouvelle installation. Nous avons même ouvert de nouvelles plages horaires pour le public. La communication est faite sur le site de la Ville.

Mme Niakhaté, élue municipale et conseillère départementale : Je remercie le service public de Fontenay pour la réalisation de ce projet, alors que l'État continue d'imposer des économies aux collectivités locales. Avec l'ancienne majorité du Conseil Départemental, nous avions pu ouvrir la PMI. En dépit du contexte national, nous parvenons à réaliser de beaux projets.

Mme Salvodelli souligne : Dans le cadre de ce projet, nous créons un poste de travailleur social de proximité pour être présent au sein des quartiers. Et nous transformons deux postes au service Autonomie afin de renforcer les moyens d'accompagnement. Pour autant, cela ne remplace pas l'Espace Départemental des Solidarités (EDS).

**Question : En tant qu'habitante, j'aimerais qu'on remercie les équipes et les élu.e.s pour tous ces beaux projets.**

M. Lachelache : À Fontenay, en effet, nous disposons de beaux équipements : le théâtre Jean-François Voguet, le nouveau CMS et la nouvelle Médiathèque, le Centre Social et le PIADM. Je remercie les équipes de la Ville et rendez-vous le 5 juillet pour la fête du quartier.

## Questions diverses

**Question : Il y a un problème de déchets rue Eugène-Sue.**

Réponse : La rue Eugène-Sue est inscrite au plan pluriannuel d'investissement.

Ce problème sera réglé.

**Question : Comment les capteurs seront efficaces avec les fenêtres mal isolées ?**

Réponse : C'est l'exploitant qui sera en mesure d'équilibrer le réglage par logement.

**Question : Compte tenu du nombre de logements en attente, qu'en est-il des**

**logements désossés aux abords de la gare de Val-de-Fontenay ?**

Réponse : Concernant le projet Helena Gaya, nous n'avons pas de nouvelle quant au lancement des travaux. En projet, il y a également la transformation du bâtiment Niemeyer, l'opération de la rue La Fontaine, et le projet mixte logements/équipement au sein du bâtiment Malakoff-Humanis.

**Question : Il est dommage de garder ces plots en béton rue Jean-Macé.**

Réponse : Il est prévu de réaménager la rue durablement en 2026.

**Question : Qu'en sera-t-il des commerces dans le quartier ?**

Réponse : Nous avons démarché beaucoup de commerces, mais il est très difficile de les faire venir alors que le centre commercial n'est pas loin. De plus, les modes de consommation ont évolué. Nous réfléchissons à d'autres solutions : marché forain, foodtruck...

Remerciements des services pour tout le travail de préparation et de présentation. Pour la participation de nombreux habitants à ce conseil de quartier et pour la grande qualité des échanges. La soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié.